



Orchestre d'Harmonie de Milly la Forêt

M. Alexandre SORIA, 39 Av. de Ganay 91490 MILLY la FORET
Tél : 07 77 14 46 87 – milly.harmonie@gmail.com

Procès-verbal ordinaire du Mercredi 3 février 2021 assemblée

L'an deux mille vingt et un le mercredi 3 février à 19h00, les membres et amis de l'association **Milly Harmonie**, se sont réunis sur convocation régulière pour tenir une assemblée générale comme chaque année.

Au regard du contexte sanitaire particulier, cette réunion a lieu virtuellement, via l'application Zoom. La feuille de présence jointe en annexe à ce procès-verbal indique les participants en ligne et ceux représentés par pouvoir.

Le président de la séance est **Alix IMBERT**

Le président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire de l'association **Milly Harmonie**.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport Moral.
2. Bilan financier avec rapport du vérificateur, **Mr MEYDIOT**, Commissaire aux comptes, avec vote de l'assemblée.
3. Prévisions des activités de l'association pour 2021.
- 4 : Réélection des membres du bureau, avec vote de l'assemblée.



Orchestre d'Harmonie de Milly la Forêt

M. Alexandre SORIA, 39 Av. de Ganay 91490 MILLY la FORET
Tél : 07 77 14 46 87 – milly.harmonie@gmail.com

1. Rapport moral

La présidente lit son rapport moral, qui détaille les activités de 2020.

A noter de nombreuses annulations par rapport au programme prévu initialement, évidemment dues à la situation sanitaire.

Le rapport moral est joint en annexe à ce PV.

2. Bilan financier avec rapport du vérificateur, commissaire aux comptes, vote de l'assemblée

Mr G. MEYDIOT, commissaire aux comptes, pris par ailleurs n'a pu assister à cette A.G et s'en excuse.

Lors du contrôle des comptes du 17/01/2021, il a donné son quitus pour la tenue des comptes de l'exercice 2020. Il accepte, d'être reconduit dans sa fonction de contrôle pour le prochain exercice.

La trésorière, Mme DENIZE Claudine, donne lecture de son rapport financier avec toutes les explications utiles. Elle présente ensuite l'état des comptes de l'exercice 2020, et demande à l'assemblée s'il y a des questions.

A noter :

- Le renouvellement prévu de la tenue vestimentaire des musiciens n'a pas pu être réalisé en 2020. Cette prévision de dépense est reconduite en 2021

Le rapport financier ainsi que le rapport de vérification des comptes sont joints en annexe de ce PV.

Première résolution

L'assemblée générale ordinaire donne quitus à son président et à sa trésorière pour leur gestion de l'association pour l'exercice 2020.



Orchestre d'Harmonie de Milly la Forêt

M. Alexandre SORIA, 39 Av. de Ganay 91490 MILLY la FORET
Tél : 07 77 14 46 87 – milly.harmonie@gmail.com

3. Prévisions des activités 2021

L'assemblée débat des modalités possibles pour les répétitions ainsi que d'un programme éventuel d'activité pour cette année, prenant en compte le contexte sanitaire.

Il est envisagé d'organiser les répétitions en demi-groupe, afin de respecter la jauge sanitaire dans la salle de musique habituelle. D'autre part, le couvre-feu impose d'aménager les horaires.

Il est proposé d'avoir 2 créneaux, en alternance 1 semaine sur 2 :

- Le mercredi après-midi de 14h à 17h
- Le samedi matin de 9h à 12h
-

Les musiciens sont priés d'indiquer leurs disponibilités afin d'organiser au mieux les demi-groupes. Le chef de Musique précise qu'il serait préférable d'avoir des pupitres complets par séance.

Dans la perspective de concert, plusieurs répétitions en effectif complet seront aussi nécessaires, dans une salle de dimension adéquate (la Salle des Fêtes par exemple), ou en extérieur si les conditions météo le permettent.

Cette organisation est assujettie à l'obtention de l'accord de la Mairie.

Mr Trottin a exprimé son souhait d'une prestation de Milly Harmonie pour la Fête de la Musique fin juin. Tous les membres sont favorables et souhaitent reprendre une activité musicale dès que possible.

D'autres opportunités de manifestations en public sont à étudier, par exemple :

- Aubade au marché sous la Halle de Milly ou sous le Kiosque
- Fête de l'Herboriste
- Cérémonies officielles qui seraient maintenues par la Mairie

Il est également envisagé de faire appel à des musiciens extérieurs à l'Harmonie, en renfort de certains pupitres, afin d'assurer une prestation au meilleur niveau. Le Chef de Musique se chargera de recruter ces musiciens en fonction des besoins.



Orchestre d'Harmonie de Milly la Forêt

M. Alexandre SORIA, 39 Av. de Ganay 91490 MILLY la FORET
Tél : 07 77 14 46 87 – milly.harmonie@gmail.com

4. Réélection des membres du bureau (avec vote de l'assemblée)

L'assemblée générale ordinaire prend acte de la reconduction intégrale des membres du bureau. Le bureau est réélu, et conserve les tâches de chacun des membres.

Deuxième Résolution

La composition du CA 2021 de Milly Harmonie est donc le suivant :

	NOMS / PRENOM	FONCTION
Bureau :		
	IMBERT Alix	Présidente
	MUNERA-LEGROS Agnieszka	Vice-Présidente
	DENIZE Claudine	Trésorière
	SORIA Alexandre	Secrétaire
Membres consultants :		
	DIDION Michel	
	GALLOIS Roger	
	MATHELIN Jean-Claude	
	PELAZ Roger	Chef de musique

Le 3 février vers 20h15 le président ferme la séance.